

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire

---

**AVIS  
PORTANT EXTENSION D'UN ACCORD INTERPROFESSIONNEL  
CONCLU DANS LE CADRE D'INTER VINS SUD EST (IVSE)**

Les dispositions de l'avenant n° 4 à l'accord interprofessionnel conclu le 12 janvier 2023 dans le cadre d'InterVins Sud-Est sont étendues jusqu'au 31 décembre 2023 :

- aux viticulteurs et groupements de producteurs produisant des vins bénéficiant de ces indications géographiques protégées ;
- aux négociants en vins commercialisant ces indications géographiques protégées dans ou à partir de leur aire de production.

par arrêté interministériel du 5 juin 2023 et publié au *Journal officiel* de la République française le 15 juin 2023 (AGRT2308417A).

## AVENANT 4 PORTANT SUR LE MONTANT DES COTISATIONS 2023

Veillez trouver ci-joint les taux de cotisations interprofessionnelles. Ceux-ci prennent effet au 1er janvier jusqu'au 31 décembre 2023.

Suite aux décisions votées en assemblée générale du 25 novembre 2022, les administrateurs et délégués d'Intervins Sud Est se sont prononcés pour une augmentation de la cotisation de la dénomination IGP Méditerranée qui sera exclusivement dédiée à la communication. Les taux des autres dénominations restent inchangés.

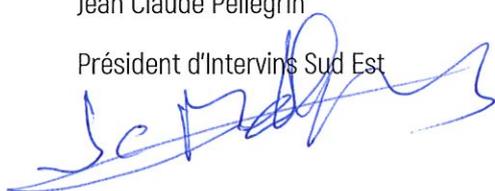
### MONTANT DES COTISATIONS 2023

DENOMINATIONS		Cotisation R&D	Montant total HT des cotisations par HL
I.G.P Ardèche et mention territoriale Ardèche Coteaux de l'Ardèche	1,05 €	0,04	1,09 €
I.G.P Comtés Rhodaniens	0,70 €	0,04	0,74 €
I.G.P Drôme et mentions territoriales Comté de Grignan, Coteaux de Montélimar	0,70 €	0,04	0,74 €
I.G.P Collines Rhodaniennes	0,70 €	0,04	0,74 €
I.G.P Coteaux de Baronnies	0,70 €	0,04	0,74 €
I.G.P Pays des Bouches du Rhône et mention territoriale Terre de Camargue	0,70 €	0,04	0,74 €
I.G.P Alpilles	0,70 €	0,04	0,74 €
I.G.P Vaucluse et mentions territoriales Principauté d'Orange, Pays d'Aigues	0,70 €	0,04	0,74 €
I.G.P Méditerranée et mentions territoriales Comté de Grignan, Coteaux de Montélimar	1,26 €	0,04	1,30 €

Fait à Aix en Provence, le 21 décembre 2022

Jean Claude Pellegrin

Président d'Intervins Sud Est



Roger Ravoire

Vice – Président d'Intervins Sud Est

